

 **DURÉE**
Une journée (7h)

 **DATE(S)**
à définir

 **HORAIRES**
à définir

 **LIEU**
à définir

FSST12 - Déclaration des Accidents du Travail & Arbre des causes



OBJECTIF

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Connaître la procédure de déclaration d'un accident de service ou maladie professionnelle
Réaliser l'analyse d'un accident de travail avec la méthode de l'arbre des causes
Proposer des mesures préventives et/ou correctives pour chaque accident du travail ou maladie professionnelle



PUBLIC VISÉ

Secrétaires de mairie, DRH, assistants de prévention



PRÉREQUIS

Avoir un accès à AGIRHE, module Prévention



CONTENU

Définition de l'accident de service et de la maladie professionnelle
Modalités de déclaration
Logiciel AGIRHE
Analyse d'un accident de travail avec la méthode de l'arbre des causes



MOYENS

Moyens pédagogiques :

Apports de connaissances théoriques, mise en pratique sur le logiciel AGIRHE, mises en situation et étude de cas

Moyens techniques :

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard

Moyens d'encadrement :

Conseiller de prévention

Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

Suivi de l'exécution :

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

Évaluation et certification le cas échéant :

Quizz final et exercices pratiques
Questionnaire de satisfaction
Attestation de formation



MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel